



Septembre 2011

Communiqué de presse

Quelle année fiscale en perspective !

La fiscalité est un thème très sensible pour tous. Pour ceux qui paient beaucoup d'impôts et entendent régulièrement qu'ils devraient en payer plus parce qu'ils sont plus aisés. Pour ceux qui n'en paient pas ou peu et qui considèrent que c'est normal, et que les « riches » n'ont qu'à payer.

De plus, lorsque le Président de la République annonce une réforme de l'ISF à un an de l'élection présidentielle, des crispations apparaissent et l'opinion publique est prise à témoin. Le débat n'est plus économique, mais politique.

Cette réforme de l'ISF revient régulièrement depuis 1981 et notre pays, à la différence de ses voisins européens, n'arrive pas à dépasser la vision réductrice du « faire payer les riches ». Il est illusoire de penser que la France a encore beaucoup de « riches » qui peuvent payer pour les autres.

La question à poser est celle de l'intérêt pour le pays d'instaurer ou de supprimer tel impôt dans le contexte de grands déficits publics. Quel équilibre établir dans la taxation entre les revenus du travail, les revenus du capital et la transmission du patrimoine ?

Il faut toujours avoir à l'esprit la formule simple du « Trop d'impôt tue l'impôt », démontrée mathématiquement et économiquement par l'économiste Arthur LAFFER. A partir du moment où le taux d'imposition augmente trop, son efficacité se réduit car la base va se réduire.

Ce phénomène résulte de plusieurs causes : l'optimisation grâce à des choix dans le maquis de la complexité fiscale, l'évasion des plus riches vers des pays à moindre fiscalité, la fraude fiscale, le découragement des plus forts contributeurs à des taux progressifs et qui décident de moins travailler.

L'équilibre est aussi fonction de ce qui se pratique chez nos voisins. La concurrence fiscale existe en Europe et il est très surprenant de constater que la tendance de ces dernières années est à la suppression de l'impôt sur la fortune, dans tous les pays sans exception, et à l'augmentation de la TVA.

Pendant ce temps la France maintient l'ISF, baisse la TVA sur la restauration, et porte le débat sur l'augmentation de l'impôt sur le revenu : la toute récente tranche supplémentaire à 45% ne va s'appliquer qu'à une base réduite et par conséquent rapporter peu.

La campagne électorale agite déjà les menaces d'augmenter l'impôt sur le revenu pour les plus riches, d'augmenter à nouveau l'ISF, et de remonter les droits de succession L'exil des grandes fortunes hors de France n'a donc rien de surprenant, car notre pays connaît une grande instabilité fiscale.

Espérons que notre pays ne termine pas comme l'Egypte antique, victime de l'exode rural dû à une trop grande pression fiscale.

Il faut prendre garde aux mesures idéologiques, afin de ne pas détruire notre économie.

Trop de politique tue l'économie.

Charles-René Tandé

Contact Presse : Marie Bluzet – mbluzet@acteris.net - 01 44 69 84 00